

ADHÉREZ À L'ARPS !

Vivez votre Parc à fond !
Adhérez à l'association des
Riverains du Parc de Sceaux

45 avenue Lulli, 92330 Sceaux

Le Riverain du Parc de Sceaux

CE JOURNAL EST LE VÔTRE

Ecrivez-lui !
Ecrivez pour lui

45 avenue Lulli, 92330 Sceaux
Tél. : 01 46 61 15 86

N° 2 - Décembre 2005

Le journal de l'Association des riverains du Parc de Sceaux

L'assemblée générale célèbre le 75^e anniversaire de l'Association LE TEMPS DES RÉALISATIONS

Il y a un temps pour la réflexion et la décision, il y a un temps pour les réalisations. Sécurité, circulation, stationnement et respect du cahier des charges ont dominé l'assemblée générale 2005 de l'Association des riverains du parc de Sceaux.

C'est évidemment lorsque l'on arrive au bout du chemin que l'on apprécie les efforts fournis pour y parvenir. On peut juger l'architecture du nouveau siège social de Foncia plaisante ou déplaisante ; on peut même sourire des couleurs marron et verte imposées par l'architecte des Bâtiments de France pour s'allier à celles des arbres et des feuilles du Parc voisin. Une chose est en revanche certaine : ces bureaux sont une

NUCLÉAIRE ET BEAUJOLAIS !

Le Beaujolais Nouveau, quelques terrines de rillettes, de grosses miches de pain de campagne et de belles tranches de jambon de Corrèze ont clos l'assemblée générale de l'Association qui se tenait le vendredi 18 novembre à l'ancienne mairie de Sceaux. Plus de cent personnes étaient présentes et la réunion s'est terminée tard dans la soirée autour d'un verre et des nombreuses questions alimentées par le rapport du conseil d'administration et l'excellente conférence offerte par M. Rémy Carle en l'honneur du soixante-dixième anniversaire du prix Nobel de chimie décerné à deux illustres Riverains, Irène et Frédéric Joliot-Curie, pour leurs travaux sur la radioactivité artificielle. Ex-directeur général adjoint d'Edf, ancien président de la World Association of Nuclear Operator (Wano) et Riverain lui-même, celui-ci a brillamment exposé les inconvénients mais surtout les avantages de l'énergie nucléaire à laquelle le monde n'échappera pas : une heure de propos simples, évidents et, pour tout dire, lumineux...

parfaite réussite au regard des gros projets de logements imaginés au départ. Et cette réussite est en grande partie celle de l'Association des riverains du Parc de Sceaux (Arps).

Nicole Dutheil, présidente de l'Association, n'a évidemment pas caché sa satisfaction à cet égard, en soulignant dans son rapport moral qu'un de nos administrateurs, Jean-Pierre Alexandre, avait soigneusement et régulièrement suivi les réunions de chantier pour s'assurer de la conformité des plans avec la réalisation. Nous avons fait cette demande au promoteur, il a tenu parole et le résultat est à la hauteur des efforts déployés.

La suite montrera du reste qu'il y aura un petit «plus». Un «plus» de confort pour notre Lotissement, puisque ces bureaux offrent 300 places de parking (une masse largement suffisante pour les besoins de l'entreprise) et que le trottoir longeant le bâtiment sera agrandi d'une façon importante. Il résultera de cet élargissement un rétrécissement de la chaussée favorable à une baisse de la circulation ; ce qui est un autre chapitre important des préoccupations de l'Arps. La proximité de l'A86 qui forme désormais la ceinture urbaine de Paris, l'accroissement du nombre d'habitants et d'employés dans le secteur de La Croix-de-Berny, l'arrivée future du Transval-de-Marne mettent, on le sait, notre petit territoire en danger. Il revient à tous les Riverains de prendre conscience de l'enjeu s'ils veulent préserver la qualité de vie qu'offre ce morceau de Parc — qui mérite bien qu'on le protège. Les pouvoirs publics en ont du reste

bien conscience. On sait que la N20 deviendra départementale après que l'Etat en aura diminué la largeur et, par conséquent, le débit. La circulation et le stationnement à l'intérieur de ce périmètre sont évidemment de toute première importance, comme devait le souligner Nicole Dutheil en rappelant les efforts déployés auprès des mairies d'Antony et de Sceaux, les deux communes dont dépend le Lotissement.

Les maires de l'une et de l'autre ont été respectivement rencontrés deux et trois fois au cours de l'année. En novembre, M. Patrick Devedjian, député de la circonscription, chargé de la circulation au conseil général, a également entendu les représentants de l'Association. A petits pas, l'affaire progresse. Des comptages, on l'a vu, sont en cours à différents endroits. Concrètement, des projets pour les avenues Le-Nôtre et Lebrun doivent être présentés en décembre. M. Philippe Laurent, maire de Sceaux, a déjà annoncé qu'il serait favorable à tout ce qui irait dans le sens d'une «réduction de la vitesse» et d'un «accroissement de la sécurité».

En outre, le lancinant problème du stationnement sauvage auprès de la station Rer Parc-de-Sceaux, est en voie de résolution, a indiqué la présidente. Des plots de bois doivent être installés et la municipalité de Sceaux propose d'engazonner les trottoirs martyrisés par les voitures. A charge pour les Riverains concernés de les entretenir — ce qu'ils ne peuvent qu'avoir à cœur de faire, cela va sans dire. On n'attend plus que l'alignement de la mairie d'Antony sur celle de Sceaux. De quoi améliorer à la fois le cadre de vie et renforcer la sécurité par une ambiance claire, tranquille et bucolique.

Il va de soi que ce programme ne serait pas complet sans un volet «communication». Se félicitant de la création de notre journal «Le Riverain», M^{me} la présidente a appelé tous ceux qui habitent par ici à le faire vivre : quelques lignes vite écrites, une simple idée qui sera mise en œuvre par le comité de rédaction, une photo... et voilà un formidable sujet qui amusera, étonnera, informera et, en tout cas, concernera l'ensemble de notre population riveraine réunie par le fait dans une communauté d'idées.

Une communauté d'idées et de cadre de vie qui

PLUS D'ARGENT, PLUS DE MOYENS

Une année bonne et l'autre non... Les comptes de l'Arps que tient avec rigueur M. Roland Grima, trésorier, sont au beau fixe ! Des dépenses maîtrisées (deux litiges avec le même promoteur, plus les frais d'administration courante) et un dédommagement de notre avocat fautif dans la procédure du 19 rue Paul-Couderc, laissent un bénéfice largement supérieur à celui des années précédentes. L'encaisse permet en tout cas de regarder l'avenir avec sérénité. A une condition : que le nombre d'adhérents ne faiblisse pas. A ce jour, nous devons encore enregistrer une vingtaine d'adhésions ; la proportion d'ores et déjà atteinte restant de près de 50 % d'adhérents sur les 600 habitations qui composent le Lotissement : un chiffre considérable dans les statistiques du monde associatif.

fête cette année ses 75 ans ! Le 4 septembre 1930, en effet, naissait l'Association. Sa création suivait de six mois à peine la rédaction, le 19 mars, à la requête du département de la Seine, d'un «Cahier des charges pour la mise en vente d'une partie du Domaine de Sceaux», par M^e Robert Bonnel, notaire au n° 79 du boulevard Malesherbes, à Paris. C'est à la qualité de ce règlement d'Etat auquel personne ne peut toucher (sauf le Conseil d'Etat lui-même !) que l'on doit l'intégrité du site — joliment ancêtre du domaine de Colbert. Depuis lors, les clôtures végétales, l'indivisibilité des lots, le minimum des cinq arbres de haute tige, les 15 m au faitage des constructions, l'individualité des habitations sont, entre autres obligations, toujours de rigueur. Sans doute les choses ont-elles bien changé. Mais l'Association a toujours bon pied bon œil et elle vient d'accueillir dans son conseil d'administra-

LE CAHIER DES CHARGES DÉFEN- DU PIED À PIED

Il se trouve que les deux affaires poursuivies par l'Association pour infraction au cahier des charges visent le même promoteur. Pour le 19 rue Paul-Couderc, le tribunal administratif a clos le dossier en 2004 ; mais la procédure au civil suit son cours. Nous attendons que la cour d'appel de Versailles examine notre requête à partir des conclusions de l'expertise commandée par le tribunal de grande instance de Nanterre et dont les conclusions ont été rendues début août. L'audience devrait avoir lieu en décembre. Pour le 23 avenue Franklin-Roosevelt, la cour administrative d'appel a, le 14 décembre 2004, confirmé l'annulation du permis de construire décidée par le tribunal administratif le 11 avril 2002. A ce jour, cette construction est toujours sans permis ! Dans un cas comme dans l'autre, nos espoirs d'obtenir gain de cause demeurent par conséquent entiers.

tion deux jeunes recrues : M^{me} Françoise Faure, qui habite 25 avenue Lulli, «aime son quartier, aime ses maisons», et M. Bernard Cadot, candidat valeureux de la dernière heure, qui loge 21 avenue Fontenelle. Tout le monde leur souhaite, naturellement, la bienvenue !

Alain Boutigny

PUBLICITÉ : NON MERCI !

«Toute publicité est interdite à l'intérieur du Lotissement. En conséquence, aucune publicité ne pourra être faite, soit sur le toit ou les murs des maisons (individuelles, de commerce ou de rapport), soit dans les jardins ou sur les murs et grilles des clôtures. Il n'est fait exception que : 1° Pour les avis de location ou de vente qui pourront comporter des écriteaux dont la plus grande dimension n'excédera pas quarante centimètres ; 2° Pour les plaques individuelles indicatrices des professions libérales, qui seront placées près de la porte d'entrée et devront être en cuivre ou en marbre, avec des lettres gravées en or ou en couleur, et ne pas excéder vingt centimètres sous aucune dimension ; 3° Pour les enseignes des maisons de commerce qui ne devront faire aucune saillie à l'extérieur de la façade.»

Dans son article 12, le cahier des charges du Lotissement rédigé en 1930 avait, avec précision, protégé l'environnement de l'ancien domaine de Colbert contre les actes de commerce susceptibles de dénaturer son cadre.

ÉNERGIE À TOUS LES ÉTAGES

Si dans notre quartier, vous entendez parler d'énergie, c'est sans aucun doute d'énergie nucléaire dont il s'agit. Le brillant exposé de notre ami riverain de l'avenue Le-Nôtre, Rémy Carle, nous a rassurés en même temps qu'informés avec rigueur et précision sur le sujet. Mais, il peut s'agir aussi d'énergie éolienne, celle qui brasse du vent et transporte la rumeur. Et quelle rumeur ? Savez-vous que vendredi 18 novembre avait lieu l'assemblée générale de l'Association des Riverains du Parc de Sceaux ? Etes-vous adhérent ? Avez-vous payé votre cotisation ? Mais à quoi sert cette cotisation ? A nous protéger des fructificateurs qui auraient pour projet de s'installer dans notre quartier ! Que d'énergie (ni nucléaire, ni éolienne) devons-nous dépenser pour préserver notre environnement ! Alors, vous qui avez de l'énergie et des idées à revendre, rejoignez-nous pour que vive encore mieux notre Association.

Nicole Dutheil

La raison en est simple : ce morceau du Parc de Sceaux devait conserver son atmosphère bucolique comme une enclave de paix et de tranquillité verdoyante pour tous. Cette obligation est encore plus impérieuse aujourd'hui que les agressions de toute nature cernent notre société bruyante et violente.

Le panneau déroulant installé dans le jardin du lot situé à l'angle de la rue de Berry et de la nationale 20 se trouve, de toute évidence,



A l'angle de la N20 et de la rue de Berry, le panneau publicitaire litigieux.

en infraction avec le texte ci-dessus. Deux lettres adressées à l'occupant des lieux, M. Dherbecourt, sont pour l'instant restées sans effet ; une autre à la mairie de Sceaux ayant déclenché une demande d'explication — toujours sans réponse, apparemment. L'Association des Riverains (Arps) ne l'entend pas de cette oreille et compte bien faire respecter le cahier des charges dont elle est dépositaire !

A.B.

LE SIÈGE SOCIAL DE FONCIA SE TERMINE... BIEN

La dernière visite du chantier Foncia, en juin, a été faite en présence de représentants de Foncia Construction, dont le président, M. Beyssey, et deux représentants de l'Association des Riverains du Parc de Sceaux, Francis Herbain et Jean-Pierre Alexandre. Tous les bâtiments ont été visités à tous les niveaux. Le compresseur de climatisation est implanté



Le siège de Foncia, achevé.

au sous-sol et l'échangeur, principal générateur de bruit, est en place dans une fosse située en bout de l'immeuble, côté station Croix-de Berny du Rer et voisine de la rampe d'accès aux parkings. En ce qui concerne ces derniers, il nous a été précisé que la gestion des visiteurs leur affectera un emplacement de stationnement. En ce qui concerne l'extérieur, le ravalement retenu pour le béton en accord avec les Bâtiments de France est une lasure rendant l'immeuble peu visible dans la végétation. La seule observation de l'Association faite auprès de Foncia concerne la visibilité des espaces verts intérieurs qui est respectée dans les plans du permis de construire (voir volet paysager feuilles VP 5 b et VP 21) au moyen de grilles ouvertes, alors que Foncia nous présente des tôles pleines de 1,90 m de haut

qui ne peuvent qu'accroître l'impression de couloir déjà générée au niveau des murs aveugles de l'immeuble.

Pour l'exploitation, le site accueillera un gardien permanent chargé d'assurer les urgences et de remédier aux anomalies. La livraison prévue fin septembre est en cours.

Jean-Pierre Alexandre

BERNARD TRICOT : HOMMAGE À UN ADMINISTRATEUR

Un administrateur de l'Association et non des moindres, puisqu'il avait courageusement repris la rédaction en chef du «Riverain du Parc», est décédé récemment. Bernard Tricot a succombé à une éprouvante maladie le 18 avril, dans sa soixante-huitième année. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et nous nous inclinons devant sa mémoire.

Le conseil d'administration

NICÉPHORE, OU LA VICTOIRE DU NUMÉRIQUE :

L'appareil photo est certainement l'objet le plus répandu dans les familles, puisque parents et enfants possèdent un appareil et engrangent et des souvenirs. Les fabricants se sont ingénies à diffuser des modèles peu chers et parfois très performants. Au cours des dernières années, les appareils sont devenus de plus en plus automatiques. On a cherché à proposer des matériels qui, en fonction des conditions de luminosité, calculaient le temps d'exposition, selon l'ouverture, puis la mise au point (distance) a également été automatisée, si bien que l'on a



Un château sur la neige. Numérisé

supprimé les principales causes d'échec. En fait, cette évolution des matériels s'est faite assez lentement, le premier appareil à mesure de la lumière est apparu en 1953, soit il y a cinquante-deux ans, et le premier autofocus en 1985, soit il y a 20 ans. Faut-il s'en étonner ? Rappelons que la «camera obscura», utilisée par Vermeer, date de 1550 et qu'il a fallu attendre 289 ans, soit 1839, pour que la photographie soit inventée.

Depuis quelques années, nous assistons, en matière de photographie, à la révolution «numérique». Connue depuis plus de vingt ans en astronomie, la photo numérique submerge depuis deux ans la photo traditionnelle dite argentique de Monsieur Nicéphore Niépce, un homme au prénom prédestiné puisque le «nicéphore» est l'homme qui «apporte la victoire». Il suffit de faire du tourisme pour se rendre compte qu'il n'y a pas que les Japonais qui ont un appareil numérique. Pas étonnant ! En 2004, les appareils numériques ont représenté 95 % des ventes en valeur. Donc, de plus en plus de photographes amateurs mais aussi professionnels ont abandonné leur appareil argentique pour acquérir un numérique.

Moi qui suis un mordu de la photo depuis près de 60 ans, je m'étonne qu'aussi peu de personnes s'intéressent à la photo. Pourtant réussir une belle photo, c'est éprouver une joie immense et réaliser le rêve du poète qui voulait que le

temps suspende son vol. Et cette barque, à moitié submergée dans la Dordogne à Carennac, recouverte de feuilles, n'a-t-elle pas une âme ? Et ce nuage en écharpe sur la basilique Sainte-Foy de Conques, quand le reverra-t-on ? Certaines photos sont toujours un grand moment d'émotion et de bonheur.

Et lorsque plusieurs «mordus» se rassemblent, ils créent un cercle dans le cadre d'une association qui assure la logistique. Depuis sept ans, nous nous réunissons une fois par mois dans les locaux de l'association Bienvenue à Sceaux pour partager notre passion et le numérique nous donne un champ d'exploration tout à fait extraordinaire. Alors, si vous êtes intéressés, vous pouvez entrer en relation avec Robert Couaillac (1).

Robert Couaillac

(1) 62 avenue de l'Île-de-France, 92160 Antony (tél : 01 46 60 07 93)

BIENVENUE (BIS) À M. ET MME HAKIMIAN

Bis repetita placent ! On reproduit les choses qui plaisent ! Pierre (un ancien élève du lycée Lakanal) et Alice Hakimian ne feront pas mentir l'adage : ils ont emménagé 27 rue de la Marquise-du-Deffand, dans une agréable maison neuve construite par leur fils... architecte. Un homme de l'Art qui a eu le bon goût, outre de faire plaisir à ses parents, d'agrémenter les superbes volumes rectilignes par quelques notes de décoration des années 30 — si chères à notre Lotissement. Mais ces nouveaux venus sont aussi des anciens qui ont habité pendant dix-huit ans... avenue Diderot. Le temps de construire, les voilà revenus dans leur Parc qui leur manquait tant. Une occasion de leur (re)dire «Bienvenue !»

A.B

DE LA PROVENCE À SCEAUX, DANS LA TRADITION DU JARDIN DES FÉLIBRES

Pour «Le Riverain», Roger Vidal a demandé à Thérèse Pila, ancien conservateur de la bibliothèque de Sceaux, de l'Institut Florian et du Jardin des Félibres, d'évoquer l'histoire de celui-ci. Il vient en effet de faire l'objet d'une très belle rénovation par le département et constitue une remarquable ouverture sur le lotissement du Parc, à la fois esthétique et historique.

Roger Vidal : On a beaucoup parlé du Jardin des Félibres en 2004 et nous voudrions en rappeler l'histoire. C'est Colbert qui intègre à son domaine, la partie du village à l'est de l'église. Pourquoi ? Thérèse Pila : Colbert avait demandé aux meilleurs artistes de l'époque de lui construire un château digne de son rang avec un parc dont il avait confié la réalisation à Le Nôtre ; mais il n'y a pas d'eau à Sceaux, situé sur sa colline ; les habitants recueillent la pluie et ne disposent que de puits pour s'alimenter, puits qui peuvent s'assécher en été... pas assez pour permettre de faire jouer des fontaines.

On décida donc de capter les nombreuses sources d'Aulnay (un quartier de Châtenay) et du Plessis, de les faire transporter par deux conduites enterrées qui se déverseront dans des bassins de retenue : deux à l'emplacement actuel du terrain de boules et du parking à l'angle des rues de Penthièvre et de Houdan, un en contrebas du Petit Château et le dernier, derrière l'église.

Colbert exproprie les habitants demeurant à l'est de l'église et les reloges à l'ouest, vers ce qui est devenu le parking du Général-de-Gaulle, et transfère le cimetière entre les rues des Ecoles et des Imbergères à l'emplacement de l'étude notariale. Ceci jusqu'au début du XIX^e siècle : la décision de le transporter «hors la ville» est prise en 1807 et peu à peu les familles feront déplacer leurs défunts dans le cimetière actuel. Les plus anciennes tombes sont regroupées dans la 4^e section : les Desgranges, Maufra, Thore et les nouveaux Scéens du XIX^e siècle, le baron Cauchy, l'amiral Tchitchagoff...

Le cimetière s'est donc progressivement vidé de ses tombes excepté celle où le 28 fructidor an II (15 septembre 1794) fut enseveli Jean-Pierre Claris de Florian par les soins de ses domestiques François Germain Mercier et Nanette. Florian était

très aimé des Scéens, on peut supposer qu'il fut entouré de quelques amis locaux. Mais dans les années 1830, le propriétaire du terrain de l'ancien cimetière, M. Thore, souhaitait récupérer la totalité du sol de son jardin. Il fut question de déplacer la tombe de Florian dans le nouveau cimetière de la rue de Houdan. Et là, les habitants de Sceaux se souvenant à quarante ans de distance des bienfaits et de la gentillesse du fabuliste refusèrent ce transfert «hors les murs» quasiment hors des frontières... ! Par délibération du conseil municipal du 5 mai 1836, la ville fit don d'une concession perpétuelle dans le terrain contigu à l'église qui redevenait cimetière pour cette seule tombe. Les restes de Florian y furent transportés. Une souscription ouverte par le maire, Achille Garnon, permit d'ériger en 1839 le monument que nous connaissons : une colonne de grès surmontée d'un buste d'après un dessin de Devéria. Notez que le roi Louis-Philippe et sa sœur Madame Adélaïde, petits-enfants du duc de Penthièvre, avaient participé à la souscription en faveur du gentilhomme de leur grand-père, gentilhomme qu'ils avaient bien connu dans leur enfance.

Roger Vidal : Comment l'ancien cimetière, contenant les restes de Florian, est-il devenu le Jardin des Félibres, donnant naissance à une tradition scéenne si vivace portant le nom des rénovateurs de la littérature provençale ?

Thérèse Pila : C'est en 1878 que de jeunes Méridionaux, Paul Arène et Valère Vernier découvrirent cette tombe en sortant de la gare, terminus du chemin de fer qui reliait alors Sceaux à la gare d'Enfer (place Denfert-Rochereau) par un trajet repris jusqu'à Bourg-la-Reine par notre ligne de Rer. Ils proposèrent à leurs amis de La Cigale (une association qui réunissait dans la capitale écrivains, artistes divers, journalistes...) d'emmener



Le jardin rénové des Félibres, mémoire des réformateurs par la langue provençale.

une délégation du Félibrige venue visiter l'Exposition universelle de 1878 honorer la mémoire de Florian reconnu comme auteur languedocien, auteur d'une chanson, écrite en langue vernaculaire dans son roman «Estelle», et pour la suite de la journée d'aller découvrir les guinguettes de Robinson.

Cette proposition retenue, ce fut le 5 octobre 1878 qui fut choisi et la journée se déroula comme prévu... Mais avaient-ils abusé des libations, la pluie s'étant mise de la partie, ils ratèrent leur train de retour sur Paris et firent quelque bruit sur la place devant la mairie d'alors (notre Ancienne Mairie). La mémoire locale a retenu que le secrétaire de mairie avait proposé à ces Méridionaux bruyants de se mettre à l'abri en attendant leur train et que pour les faire patienter, il leur avait montré le registre des décès où était inscrit celui de Florian. On se quitta très satisfaits les uns des autres.

De retour en Provence, Théodore Aubanel, qui avait mené la délégation à la place de Frédéric Mistral, le président du Félibrige, découvrit les accusations d'une partie de la presse locale contre le toast qu'il avait porté au banquet rassemblant Méridionaux, Parisiens et délégation, en présence du ministre de l'Instruction publique. Blessé, il quitta alors définitivement le Félibrige, dont il était un des fondateurs et des plus talentueux.

Les «Parisiens» gênés d'avoir involontairement été à l'origine de cette brouille l'invitèrent l'année

suivante. Se souvenant de l'accueil de Sceaux, on proposa d'y retourner. Le maire de Sceaux, Michel Charaire, non seulement approuva le projet, mais y prit une part importante. Heureux de se retrouver à Sceaux, les «Parisiens», qui entre-temps avaient créé un «Félibrige parisien», décidèrent de revenir tous les ans et s'associèrent aux travaux du Félibrige méridional. Ceci permit de réunir à Sceaux en 1884, la «Sainte-Estelle», qui est la grande fête annuelle du Félibrige : elle sera présidée par Frédéric Mistral lui-même. C'est cette fête qui sera reprise en 1984 à Sceaux, présidée alors par André Chamson ; ce seront les seules Sainte-Estelle «au nord de la Loire !».

En 1887, Théodore Aubanel meurt. Le Félibrige parisien décide d'en immortaliser le souvenir et fait élever un buste près de la tombe de Florian. Ce sera le premier : les autres qui l'accompagneront rappelleront le souvenir des principaux animateurs du Félibrige parisien : Paul Arène, le découvreur de la tombe de Florian, Maurice Faure, Sextius Michel, Clovis Hughes, Paul Mariéton, Deluns-Montaud, Jean Charles-Brun ; en 1911, c'est Frédéric Mistral qui sera honoré, trois ans avant sa mort, survenue en 1914.

Le Riverain du Parc de Sceaux, trimestriel édité par l'Association des Riverains du Parc de Sceaux (Arps), 45 avenue Lulli, à Sceaux (Hauts-de-Seine). Ont participé à ce numéro : Paulette Ratier, Jean-Pierre Alexandre, Alain Boutigny, Robert Couaillac, Francis Herbain et Roger Vidal. Imprimé par Crisido, à Pantin. Directeur de la publication : Nicole Duheil